

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DES SAINTS- MARTYRS- CANADIENS

**SESSION
ORDINAIRE**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse des Saints-
Martyrs- Canadiens, tenue le 15 août 2011, au lieu ordinaire des sessions,
à 19 heures.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

M. Michel Prince, siège # 1
Mme Christine Marchand, siège # 2
M. Serge Breton, siège # 4
M. Michel Dumont, siège # 5
M. Pierre Boisvert, siège # 6

Tous membres du Conseil et formant quorum.
Sous la présidence du maire, monsieur André Henri,
madame Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi
présente et agit à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et mot de bienvenue de le M. Maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des états financiers de l'année 2010
4. Déneigement de la cour municipale et des bornes sèches
5. Invitation à la population de Saints-Martyrs-Canadiens, de se rendre
gratuitement au Parc Marie-Victorin du 22 au 28 août en échange
d'une denrée non- périssable.
6. Dépôt du rapport de la St- Jean préparé par Joël Monpetit
7. Invitation de la municipalité de St- Fortunat
8. Formation de bénévoles de la bibliothèque
9. Achat d'un voyage de pierre 03/4 classe B
10. Invitation de la MRC au Forum de la planification stratégique de la
MRC le 20 octobre à 13h
11. Lettre de la Commission de Protection du Territoire Agricole
12. Résolution pour approbation des travaux en immobilisation et en
infrastructure avec la taxe sur essence pour les années 2010-2011-
2012-2013
13. Dossier code d'éthique et de déontologie pour les élus et date de la
formation.
14. Autorisation à la DG d'assister au colloque de zone avec l'association
des directeurs municipaux le 22 septembre au coût de 100.\$
15. Journée d'échange pour les dg avec la MRC le 15 septembre à St-
Albert
16. Demande au Ministre de prolongation du délai pour tenir un
référendum si nécessaire.
17. Correspondance
18. Acceptation des comptes du mois
19. Varia a) journée de la culture + concours de photos
b) Réunion pour les bénévoles du sentier pédestre
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée

2011-08-116

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par : Michel Dumont
Appuyée par : Michel Prince
Adoptée unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-117

ACCEPTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2010

ATTENDU QUE M. Serge Leblanc, comptable agréé, présente les états de la Municipalité de Saints- Martyrs- Canadiens pour l'année 2010.

Il est proposé par : Michel Prince

Appuyé par : Michel Dumont

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

DÉNEIGEMENT DE LA COUR MUNICIPALE, DES ENTRÉES POUR L'AQUEDUC ET DES BORNES SÈCHES.

A vérifier la superficie de déneigement au quai municipal avec le chef pompier.

Vérifier si A.R.L.N désire collaborer au déneigement d'une partie du stationnement au quai municipal, car les personnes qui utilisent la piste de ski fond se stationnent dans la rue, ce qui n'est pas permis en hiver.

De quelle façon la municipalité veut elle embaucher la personne pour le déneigement; il y a deux façons :

Nous devons prévoir le déneigement de la borne sèche au 132 routes 161

Les membres du conseil désirent rencontrer la personne qui a fait le déneigement en 2010-2011 avant de prendre une décision à savoir si nous embauchons de gré à gré ou sur invitation.

INVITATION SPÉCIALE DU PARC MARIE-VICTORIN. DU LUNDI 22 AOÛT AU DIMANCHE LE 28 AOÛT INCLUSIVEMENT, LES RÉSIDENTS DE NOTRE MUNICIPALITÉ SONT INVITÉS À VISITER GRATUITEMENT LE PARC MARIE-VICTORIN EN ÉCHANGE D'UNE DENRÉE NON-PÉRISSABLE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

La directrice générale transmet l'invitation au maire et aux élus; l'invitation sera placée sur le site internet de la municipalité.

2011-08-118

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA FÊTE DE LA ST- JEAN

Le responsable de la Culture M. Joël Monpetit a déposé le rapport de la fête de la St- Jean aux élus municipaux. Un surplus a été réalisé de 1 887.00\$ lequel qui sera investit au budget de la St- Jean en 2012

Il est proposé par : Michel Dumont

Appuyé par : Christine Marchand

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

LETTRE D'INVITATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FORTUNAT A PARTICIPER AU MÉCHOUI DU MAIRE QUI AURA LIEU LE 17 SEPTEMBRE LE COÛT DE 25.00\$ DU BILLET INCLUANT SOIRÉE DANSANTE.

L'invitation est remise aux élus, par la directrice générale qui fait mention que s'il y a des personnes qui désirent réserver leurs billet, elles devront l'aviser pour qu'elle puisse transmettre les réservations à la personne concernée.

2011-08-119

FORMATION POUR DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE nous avons quelques personnes qui sont intéressées à suivre une formation, pour effectuer les travaux nécessaires sur les échanges de livres et plusieurs autres fonctions qui sont essentiels au bon fonctionnement de la bibliothèque.

ATTENDU QUE cette formation est donnée à Trois Rivières.

ATTENDU QUE la présente résolution autorise la dépense ainsi que le paiement des frais de déplacement et des repas s'il y a lieu.

Il est proposé par : Michel Dumont

Appuyé par : Christine Marchand

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-120

ACHAT D'UN VOYAGE DE GRAVIER 0 ¾ PIERRE CLASSE B POUR ÊTRE PLACÉ A LA BORNE SÈCHE SITUÉE AU 132 ROUTE 161

ATTENDU QUE tel que convenu avec le propriétaire du terrain avant l'achat par la municipalité de terrain concerné il doit y avoir installation d'un voyage de gravier 0 ¾ de pierre classe B à la borne sèche située au 132 route 161;

Il est proposé par : Michel Prince

Appuyé par : Pierre Boisvert

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-121

INVITATION AUX MAIRES, DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET CONSEILLER DES MUNICIPALITÉS LOCALES COMPRISES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA D'ASSISTER AU FORUM 2011 DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA MRC D'ARTHABASKA JEUDI LE 20 OCTOBRE 2011 À 13H À LA SALLE DU CANTON DE WARWICK.

ATTENDU QUE les frais de déplacement seront remboursés.

ATTENDU QUE vous devez faire connaître votre présence à la directrice générale pour réservation.

Il est proposé par : Michel Prince

Appuyé par : Serge Breton

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

LETTRE DE LA CPTAQ DOSSIER 353225 TOUCHANT LA MUNICIPALITÉ DE SAINTS-HÉLÈNE-DE CHESTER

Cette lettre nous a été remise a titre d'information par la MRC concernant le dossier 353225 de Saints-Hélène-de-Chester

2011-08-122

RÉSOLUTION POUR DEMANDER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE LA TAXE SUR ESSENCE.

Attendu que : la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013 ;

Attendu que : la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Il est résolu que : la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013 ;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme ;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

En conséquence il est proposé par : Serge Breton
Appuyé par : Christine Marchand
Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-123

FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ÉLUS CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

La directrice générale remet un modèle du code d'éthique aux élus afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Elle fait également mention de certains points importants

L'avis de motion devra être donné par un élu au mois d'octobre 2011 et ce même élu devra en proposer l'adoption au conseil du mois de novembre.

La date pour la formation des élus sera le 29 octobre 2011 à Weedon

La présente résolution autorise la dépense et le paiement.

Il est proposé par Michel Dumont
Appuyé par : Michel Prince
Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-124

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'ASSISTER AU COLOQUE DE LA ZONE CENTRE DU QUÉBEC

Attendu que cette rencontre permet aux directeurs municipaux d'assister à l'atelier juridique tenu par l'animatrice Me Caroline Pelchat et à la conférence donnée par avec Germain Harvey.

Attendu que les frais d'inscription et de déplacement sont payés a même le budget des formations.

Attendu que les frais de déplacement sont partagés avec Notre-Dame-de-Ham.

Attendu que la présente résolution permet la dépense et le paiement.

En conséquence il est proposé par : Michel Prince

Appuyé par : Pierre Boisvert

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-125

RENCONTRE POUR LES DG AVEC LA MRC POUR UNE JOURNÉE D'ÉCHANGE LE 15 SEPTEMBRE À ST ALBERT

Attendu que la présente résolution autorise la dépense et le paiement pour la journée d'échange avec la MRC à St- Albert.

Attendu que les frais de déplacement sont partagés avec Notre-Dame-de-Ham.

En conséquence il est proposé par : Michel Dumont

Appuyé par : Serge Breton

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-126

DEMANDE DE PROLONGATION AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES CONCERNANT LE DROIT DE FAIRE UN RÉFÉRENDUM APRÈS LE DÉLAIS PRÉVU PAR LA LOI

Attendu que suite à la démission de quatre (4) conseillers en date du 13 mai 2011. Nous n'avions plus quorum pour faire le suivi et rendre notre projet a jour dans les délais prescrit par la Loi.

Attendu que la tenue d'un registre pour demander un référendum a été fait le 30 mai 2011, le nombre de signatures requises était de 64 et nous en avons obtenu 71 signatures. Il faut prendre en considération le temps pour que les quatre (4) nouveaux élus prennent connaissance de la réglementation. Il faut prendre une décision sur la question à savoir laquelle des alternatives sera choisie; pour cette raison il est essentiel d'obtenir un délai de la part du Ministère des Affaires Municipales.

Attendu que conseil au complet ne pourra siéger avant le 12 septembre 2011, il est important de recevoir de la part du dit Ministère une prolongation, selon l'article 568 de la Loi sur les élections et référendum.

« **568.** Le scrutin référendaire est tenu à la date que fixe le conseil de la municipalité et qui doit être un dimanche compris dans les 120 jours qui suivent la date de référence.

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire peut, sur demande, permettre au conseil de fixer le scrutin à une date postérieure comprise dans le délai qu'il précise. »

Attendu que l'élection partielle aura lieu seulement le 28 août 2011.

Attendu que pour tous ces motifs nous demandons un délai minimum se terminant le 29 février 2012.

En conséquence il est proposé par : Michel Dumont

Appuyé par : Pierre Boisvert

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

CORRESPONDANCE

1. Congrès de la F.Q.M du 29, 30 septembre et 1^{er} octobre au coût de 575.\$ par sonne pour l'inscription
2. Offre de service de Sintra
3. Bulletin Bois-Francs CLD
4. Rapport des analyses de l'eau potable
5. Rapport des analyses d'eau usée

2011-08-127

LISTE DES COMPTES DU MOIS ET ACCEPTATION DES PAIEMENTS.

Elle est proposée par : Michel Prince
Appuyée par : Christine Marchand

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté

Que les comptes suivants soient acceptés et que les paiements soient autorisés.

Chèque	Fournisseur	Montant
3217	Desjardins Sécurité Financière, assurance collective	1 219.04 \$
3218	Société Canadienne des Postes, envoie du Bla Bla	23.92 \$
3219	Pierre L Ramsay, semaine du 1er août	446.92 \$
3220	Thérèse Lemay, semaine du 1 er août	471.77 \$
3221	Thérèse Lemay, préparation vote par correspondance.	340.00 \$
3222	André Henri, mois d'août	646.96 \$
3223	Michel Prince, mois d'août	298.86 \$
3224	Christine Marchand, mois d'août	298.86 \$
3225	Serge Breton, mois d'août	298.86 \$
3226	Michel Dumont, mois d'août	298.86 \$
3227	Alison Poudrier, semaine de 40 heures du 1 er au 6 août	343.13 \$
3228	Thérèse Lemay, fabrication de la liste électorale	323.00 \$
3229	P.G Batterie Eaton powerware 5110 (1440 va) aqueduc	336.02 \$
3230	Receveur Général du Canada, remise de juillet	883.16 \$
3231	Ministère des finances, remise de juillet	1 759.51 \$
3232	Ministre des finances, droit annuels barrage	119.00 \$
3233	Bell Mobilité, pagette aqueduc	40.60 \$
3234	Hydro Québec, lumières de rues ajustement	9.08 \$
3235	Béton Brico, réparer ponceau	386.20 \$
3236	Thérèse Lemay, semaine du 8 août	471.77 \$
3237	Pierre L Ramsay, semaine du 8 août	446.92 \$
3238	Jules Lehoux, camion et gravier	502.84 \$
3239	Sonia Lemay, préparation du vote par correspondance	352.47 \$
3240	Jules Lehoux , camion , gravier, tracteur	1 922.00 \$
3241	Endress + Hauser, (situation d'urgence)	262.03 \$
3242	Robert Lemay, tonte de la pelouse mois juin, Juillet	330.00 \$

3243	M.R.C Arthabaska, achat permis	125.25 \$
3244	Alain Vaudreuil, fauchage le long des chemins	2 278.50 \$
3245	Ministre des finances, Bail lots de grève	67.22 \$
3246	Tremblay, Bois, Mignault, révision règlementation	2 589.74 \$
3247	Hydro Québec, 426 routes 161 usine de filtration	282.15 \$
3248	Hydro-Québec, salle municipale	373.47 \$
3249	Chèque annulé	
3250	Essor Assurance, activité du 24 juin	381.50 \$
3251	Gestion Alain Laviolette, assurance	50.00 \$
3252	Méga Buro, contrat de service photocopieur	190.80 \$
3253	Garage Taschrau, gaz pour tondeuse	42.00 \$
3254	Biolab, analyse d'eau potable	239.07 \$
3255	Les Éditions FD, matériels vote par correspondance	381.63 \$
3256	Hydro Québec, panneaux Publicitaire	35.82 \$
3257	Hydro Québec, puit de surface aqueduc	76.12 \$
3258	Hydro Québec, lumières de rues ajustement	218.38 \$
3259	Sogetel, 3 lignes téléphoniques + lignes internet 59.95\$	271.99 \$
3260	Biolab, analyse d'eau potable mois juin	76.28 \$
3261	Chèque annulé	
3262	Biolab analyse d'eau usée	175.44 \$
3263	Chauffage J.N.F renouvellement du plan protection	193.62 \$
3264	Les équipements Lemay inc, réparation tracteur	108.61 \$
3265	Normand Faucher, achat et installation lumières+ wifi	821.50 \$
3266	Régie des Hameaux, compost	1 100.00 \$
3267	Régie des Hameaux, frais recul Camp Beauséjour	520.00 \$
3268	Régie des Hameaux, ordures et récupération, août 2011	2 352.25 \$
3269	Les pompes Garand, réparation urgente aqueduc	2 254.50 \$
3270	Bell Mobilité, cellulaire	78.55 \$
3271	Receveur Général du Canada, ajustement de remise	110.03 \$
3272	Excavation Marquis Tardif	5 314.60 \$
3273	Excavation Jacques Larrivée	2 643.26 \$
3274	Gaudreau, location de toilette chimique, juin juillet	490.63 \$
3275	Hydro Québec, lumières de rues	217.03 \$
3276	Hydro Québec, quai	53.81 \$
3277	Les Éditions FD, matériels pour votation et bulletin	937.10 \$
3278	F.Q.M Envoie de courrier par Dicom	19.37 \$
3279	Sogetel, téléphone	212.41 \$
3280	Gesterra	899.99 \$
3281	Endress + Hauser, achat de sondes aqueduc	459.12 \$
3282	Biolab analyse d'eau usée	137.85 \$
3283	Biolab, analyse de l'eau des lacs	278.55 \$

39 889.92 \$

VARIA

2011-08-128

M. Michel Dumont présente à titre d'information la programmation pour les jours de la culture. Il fait également mention du concours de photos sous le thème Saints-Martyrs-Canadiens en pleine nature. Les photos choisies seront utilisées pour la fabrication du calendrier de la municipalité 2012. Un budget de 950.00\$ est alloué pour l'activité.

Sur proposition de Michel Prince
Appuyée par : Christine Marchand

Adopté unanimement par les conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**UNE RENCONTRE AVEC LES BÉNÉVOLES POUR LE SENTIER
PÉDESTRE DIMANCHE LE 4 SEPTEMBRE À 14 H À LA SALLE
MUNICIPALE DE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une demande a été proposée pour faire peser le camion à composte avant et après la cueillette afin d'avoir des statistiques fiables.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par Michel Prince à 20h 40